

Les chômeurs seraient-ils responsables du CHÔMAGE ?

A Mont-de-Marsan, oui !

L'ANPE ferait-elle *alliance* avec la *CAF des Landes* pour *sanctionner des chômeurs* de longue durée, qui s'expriment face au refus du cumul du minima social avec quelques CESU. Cumul qui génère un revenu encore en dessous du seuil de pauvreté (484 euro net mensuel avec le cumul) ?

C'est ce que laissent penser les méthodes et l'idéologie de cette ex-conseillère principale de l'ANPE récemment promu dans son nouveau poste de directrice à Mont-de-Marsan.

Procédures abusives de radiation (nulle et de nul effet)

Un chômeur est convoqué, comme chaque mois. *L'ANPE annule le rendez-vous* du 20 novembre 2007 et s'engage à reconvoquer ce chômeur. Lequel reçoit en suivant, une *procédure de radiation* : cavalier !

Un autre chômeur reçoit, en lettre simple, une notification de *radiation des listes, le 3 décembre 2007*. Cette directrice lui annonce qu'il avait été *radié le 20 octobre 2007*. Ah ! bon. *Pas de notification antérieure*, pas de possibilité au chômeur d'avoir transmis ses *observations écrites* : cette directrice *contrevient tout simplement à l'article 311-3-9 du code du travail*. Et comme elle ne craint pas le ridicule, elle mentionne qu'elle a décidé de le maintenir sur les listes...

Protestons contre ce mépris,

contre ces discriminations envers celles et ceux qui sont délibérément *réjettés des circuits économiques* par le système. Et qu'on *rend coupables* d'une situation organisée par des décideurs. Protestons contre ces méthodes honteuses qui *piétinent même leur loi et qui privent de leurs droits des chômeurs* qu'on écrabouille par pouvoir abusif.

C'est une *organisation horizontale et collective de la résistance* qui viendra à bout de ces abus. *Sans frontière sociale entre les catégories de chômeurs et les corporations de salarié(e)s*. Les décideurs font tout pour diviser et désolidariser les plus touché(es) de tous les autres. Car l'exclusion économique sous toutes ses formes, est *l'arme qui génère la peur et la docilité chez les salarié(e)s*. Dans ce combat de classe, à chacun(e) de choisir où se ranger.

Formons des groupes, fédérons nos groupes ! Par la démocratie directe.

Nous opposons une résistance sociale basée sur la légitime défense, face à la calamité sociale qu'on nous impose et qu'on nous fait subir. Nous nous organisons de manière autogérée. Hors de toutes directions politiciennes ou autres. Nos assemblées générales (AG) sont souveraines. Nos délégués éventuels acceptent des mandats précis et révocables. Nos AG peuvent se coordonner et se fédérer d'une manière anti-autoritaire avec d'autres AG autogérées en lutte, sans distinction de corporations.

© décembre 2007 exclus.enaction@free.fr – <http://exclus.en-action.org/> – Imprimerie spéciale de l'éditeur. Toutes reproductions non commerciales et sans but lucratif encouragées avec indication des sources et texte intégral. Tous autres droits réservés: prendre contact. Ne pas jeter sur la voie publique.